

# L'Atelier CITOYEN

une nouvelle boussole pour l'action publique

Conformément à l'un de ses engagements de campagne visant à **favoriser la participation des habitants à la vie de la commune**, la municipalité de Montrevel-en-Bresse a décidé la création d'un Atelier citoyen.

L'Atelier Citoyen est une instance participative représentative de la diversité des habitants de la commune, composée d'**habitants bénévoles et volontaires**. **Complémentaire des autres dispositifs de concertation**, il se réunira périodiquement pour partager, échanger et proposer des projets constructifs en vue d'améliorer la vie des montrevellois.

L'Atelier est une assemblée consultative et non décisionnaire. Elle enrichira la réflexion de l'équipe municipale et aura pour mission de contribuer, proposer et participer à l'élaboration d'actions publiques. Elle sera un **lieu d'émergence**

**d'idées** pour penser l'avenir de la commune et un relais supplémentaire entre les habitants et les élus.

Une fois mis en place, l'Atelier citoyen s'impliquera comme instance consultative sur des questions d'intérêt général. Il sera également compétent pour proposer et mettre en œuvre des initiatives citoyennes sous diverses formes avec le soutien de la municipalité.

**C'est un intérêt partagé qui nous animera.**

L'atelier citoyen sera mis en place pour toute la durée du mandat municipal actuel et se réunira au minimum six fois par an en mairie.

**Partageons ensemble notre attachement à Montrevel-en-Bresse et construisons notre avenir et celui des générations futures !**

- Si vous souhaitez participer à cet atelier citoyen, vous pouvez dès à présent nous contacter, de préférence, à l'adresse mail de la mairie :
- ateliercitoyen@montrevel-en-bresse.fr
  - ou par téléphone au 04 74 25 68 96
  - et ce, **avant le 31 octobre**.



## REJOIGNEZ L'ATELIER !

## DIVERSITÉ REPRÉSENTATIVITÉ

Une instance composée de 15 citoyens majeurs habitant à Montrevel-en-Bresse :

- dont **10 citoyens adhérents à des associations**, engagés pour 2 ans minimum
- 2 membres adhérents au sou des écoles
- 1 membre de l'union commerciale
- 2 membres d'associations culture/loisirs
- 2 membres d'associations sportives

- 2 membres du conseil de développement de Grand Bourg Agglomération

- dont **5 autres citoyens**, engagés pour un an minimum.

Ces citoyens, noyau de l'Atelier, devront élargir la concertation à d'autres acteurs locaux, selon les sujets (enquêtes citoyennes, Conseil municipal enfants, etc.).

Cette instance est autonome du pouvoir politique.

L'Atelier citoyen s'inscrit dans un **cadre juridique** (article L2143-2 du Code des collectivités territoriales) et répond à des objectifs précis.

Il bénéficie de moyens opérationnels de suivi et d'animation (un animateur/coordonnateur, un budget pour des besoins d'expertise, des moyens matériels d'organisation...).

Il est présidé par un élu référent issu du conseil municipal, conformément à la législation.

Les membres de l'Atelier citoyen agiront dans le cadre d'une Charte structurant son fonctionnement, charte enrichie des expériences citoyennes réalisées sur d'autres territoires.

La Charte est disponible en mairie ou sur son site Internet (Grand projets > Atelier citoyen).

## UTILITÉ SOCIALE AUTONOMIE

L'Atelier sera en charge de se saisir d'un à **deux sujets par an, travaillés au fil des mois** (exemples de sujets : charte de l'arbre, être jeune à Montrevel, bien vieillir à Montrevel, Montrevel la nuit, l'habitat à Montrevel, etc.).

Il pourra être sollicité pour des « avis flash ». La municipalité sollicitant les participants en débüt de réunion sur des sujets précis pour bénéficier de leur « maîtrise d'usage ».

Enfin elle pourra se faire le relais de questionnements d'intérêt général de tout citoyen : deux questions pourront être posées et faire l'objet d'un débat à **chaque conseil municipal**.

La création d'un tel dispositif est  **inédite** dans notre commune. En cela le dispositif fera l'objet d'ajustements et d'une **évaluation au fil de l'expérience**.

Cette instance ne remplace pas les nombreux moments d'échange directs entre élus et habitants (voeux du Maire, rendez-vous, événements associatifs, apéro citoyen, rencontres au quotidien).

Néanmoins elle offre un cadre spécifique et adapté, ainsi que des outils et des moyens de communication définis, pour permettre de manière optimale la co-construction des politiques publiques.



réalisé et imprimé par nos soins

image - vecteezy.com

## STRUCTURATION

## EXPÉRIMENTATION

MONTREVEL

en-Bresse





## Candidature pour intégrer l'Atelier citoyen

Document à compléter pour intégrer l'Atelier citoyen et à retourner à la mairie,  
(Soit par mail : ateliercitoyen@montrevel-en-bresse.fr, soit dans la boîte aux lettres dans le hall de la cité administrative, soit à l'accueil de la  
mairie)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Souhaitez-vous intégrer l'Atelier en tant qu'adhérent d'une association ?

Oui

Non

Indifférent

Auquel cas, nom de l'association dont vous êtes adhérent : .....

J'autorise la mairie à utiliser mes coordonnées pour la communication destinée à l'Atelier citoyen.

Vous pouvez à tout moment modifier votre consentement en vous adressant au secrétariat de la Mairie :

Téléphone : 04.74.25.68.96 Mail : mairie@montrevel-en-bresse.fr

La Commune de Montrevel-en-Bresse est le responsable de traitement de vos données personnelles qu'elle collecte. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation et la gestion de l'Atelier citoyen. Les informations sont conservées jusqu'à la fin du mandat en cours. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (Règlement Européen n° 2016-679 ; Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par mail à l'adresse suivante : [protectiondonnees@grandbourg.fr](mailto:protectiondonnees@grandbourg.fr) Pour toute information relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données ([protectiondonnees@ca3b.fr](mailto:protectiondonnees@ca3b.fr)). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous trouverez des renseignements au lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844>